



CFDT CACIB

COMMUNICATION SYNDICALE

N°3 OCTOBRE 2025

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



JACQUES BADOUD
DSN CFDT & SECRÉTAIRE DU CSE CACIB

LE MOT DU SECRÉTAIRE

A l'initiative de votre secrétaire de CSE et de la CFDT, le CSE CACIB inaugure une nouvelle gouvernance mais toujours collégiale et soucieuse d'associer l'ensemble des organisations syndicales ayant des élu(e)s au CSE.

Ces évolutions sont motivées d'une part par les départs en retraite bien méritée de Patrick MOULLINAUD, DSN SNB, Valérie BARRUET, DSN FO, et Philippe AIGRON, ce dernier mouvement ayant en outre pour conséquence la disparition du SNIACAM.

Mais elles sont surtout mues par la volonté constante de la CFDT de faire progresser la parité entre les hommes et les femmes dans vos instances représentatives du personnel.

Hélas, force est de constater que, hormis la CFDT, le compte n'y est pas encore et je vous invite à consulter le détail de ces modifications au PV du CSE Extraordinaire du 15 octobre 2025, disponible sur le site du CSE fin novembre.

Autre départ, la nomination de notre (ancienne) DRH Anne-Catherine ROPERS au poste de DRH du Groupe est une reconnaissance manifeste de sa compétence mais aussi de la qualité du dialogue sociale que nous avons construit ensemble en tant que partenaires sociaux responsables durant ces six dernières années au sein de CACIB.

Nous félicitons donc Anne-Catherine ROPERS pour cette remarquable promotion et ne doutons pas un instant de son succès dans ses nouvelles responsabilités.

Nous souhaitons également la bienvenue à Claire FERRY, notre nouvelle DRH CACIB au 1er novembre 2025.

Dès à présent, nous sommes impatients de la rencontrer pour lui faire part des propositions de la CFDT et pour bâtir ensemble l'avenir de notre banque et de ses salarié(e)s.

LE DOSSIER DU MOIS

TÉLÉTRAVAIL : LA RAISON L'A EMPORTÉ L'ACCORD CACIB NE SERA PAS CHANGÉ !

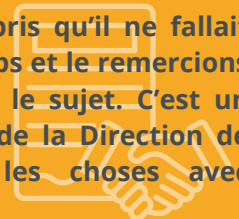
Avant l'été, il nous avait été annoncé que suite à l'arrivée de notre nouveau DG Groupe CASA, des modifications sur les conditions de télétravail seraient exigées chez CACIB.

Une diminution de la possibilité de prendre des jours de Télétravail les vendredis était envisagée.

Finalement, après plusieurs échanges avec Anne-Catherine ROPERS, la CFDT a réussi à démontrer l'incompatibilité d'une révision de l'accord avec le smart office, le maintien de notre attractivité ainsi que la préservation d'un faible taux d'absentéisme pour ne citer que ces points.

C'est donc avec des statistiques sur la production, les volumes et les bénéfiques depuis l'instauration du Télétravail que notre désormais ancienne DRH a réussi à convaincre Olivier GAVALDA de conserver en l'état notre accord sur le Télétravail.

Nous le félicitons d'avoir compris qu'il ne fallait pas toujours suivre l'air du temps et le remercions d'avoir revu son jugement sur le sujet. C'est un signe favorable du Groupe et de la Direction de CACIB d'avoir su regarder les choses avec pragmatisme.



L'IA ARRIVE CHEZ CACIB !

Le Comex a validé le déploiement pour tous les collaborateurs de la Banque de deux produits d'IA : Microsoft Copilot et Alfred.

Nous sommes conscients que l'IA peut apporter une aide dans certaines tâches mais nous resterons extrêmement vigilants à ce que ces outils ne viennent pas à terme faire disparaître nos emplois.

D'autre part, au niveau du Groupe, l'ensemble des OS du Groupe via le comité GPEC a appelé lors d'une récente lettre ouverte la nouvelle DRH Anne-Catherine ROPERS à réactualiser le suivi des compétences et des emplois pour justement mieux anticiper les profondes évolutions en terme d'emploi générées par la montée en puissance de l'IA.

NAO - PREMIÈRE RÉUNION : LE COMPTE N'Y ÉTAIT PAS DU TOUT !

La première réunion des NAO s'est tenue le 25/09/25 avec les organisations syndicales représentatives de la Banque. La Direction est arrivée avec une proposition qui n'est pas du tout à la hauteur des résultats de CACIB, ni des économies faites sur l'immobilier grâce au smart office.

Toutes les quatre Organisations Syndicales se sont mises d'accord pour faire une proposition à la Direction générale : 1200 € d'augmentation collective jusqu'à 65 k€ de salaire annuel.

Par conséquent, une deuxième réunion devrait avoir lieu dans les prochains jours.

PEE, PERCOL, PERO : NOUVEL ACCORD

La CFDT a signé le 24/09/2025, les avenants de refonte des accords PEE, PERCOL et PERO.

Ces textes favorisent la mise en place de solutions de placements communes (gamme de fonds unique) sur l'ensemble du dispositif d'Épargne Salariale et Retraite pour une meilleure compréhension par les salariés, ainsi qu'une meilleure attractivité.

Une solution de placement dédiée est par ailleurs proposée par CACIB. Il s'agit du fonds CA-CIB Patrimoine Responsable, créé spécifiquement pour CACIB France.

Vous trouverez le détail de ces accords sur le site intranet HRE A VOTRE SERVICE.

SUBVENTION TÉLÉTRAVAIL

NE TARDEZ PAS !

Crédit Agricole CIB, a décidé de mettre en place une subvention Equipement exceptionnelle de 180 euros pour chaque collaborateur.

Cette subvention est valable jusqu'au 31/12/2025. Ne tardez pas à l'utiliser si vous ne l'avez pas déjà fait. Rendez-vous sur :

<https://www.monequipementteletravail.ca-cib.fr/fr/>

- Distribution bons de Noël à partir du 24 novembre
- Inscriptions aux ateliers jusqu'au 30 novembre
- Inscriptions au Trophée ski jusqu'au 26 novembre



L'AGENDA



VOS REPRÉSENTANTS



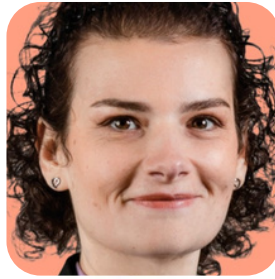
Jacques BADOUD
DSN CFDT CACIB
Secrétaire du CSE CACIB



Isabelle MAINGUENEAU
DS CFDT CACIB
Présidente de la Commission Jeunes



François-Marie COTTAIS
DS CFDT CACIB
Président de la Commission Eco-Strat



Fanny VOISY
DS CFDT CACIB
Secrétaire Adjointe du CSE
Présidente de la Commission Voyages



Reine AKELE-MENDOU
DS CFDT CACIB
Présidente de la Commission Politique Sociale

Cfdt:

RETROUVEZ VOS ÉLUS CFDT CACIB SUR LE SITE INTERNET
WWW.CFDT-CACIB.FR

